

Recherche et gestion pour une espèce en voie de raréfaction en France

Jean Secondi

GECCO, Université d'Angers



Gilles Mourgaud

LPO Anjou



Partie 1 – Présentation générale de l'espèce

Partie 2 – Evolution des effectifs nationaux

Partie 3 – Programme de recherche

Partie 4 – Programme de gestion régionale

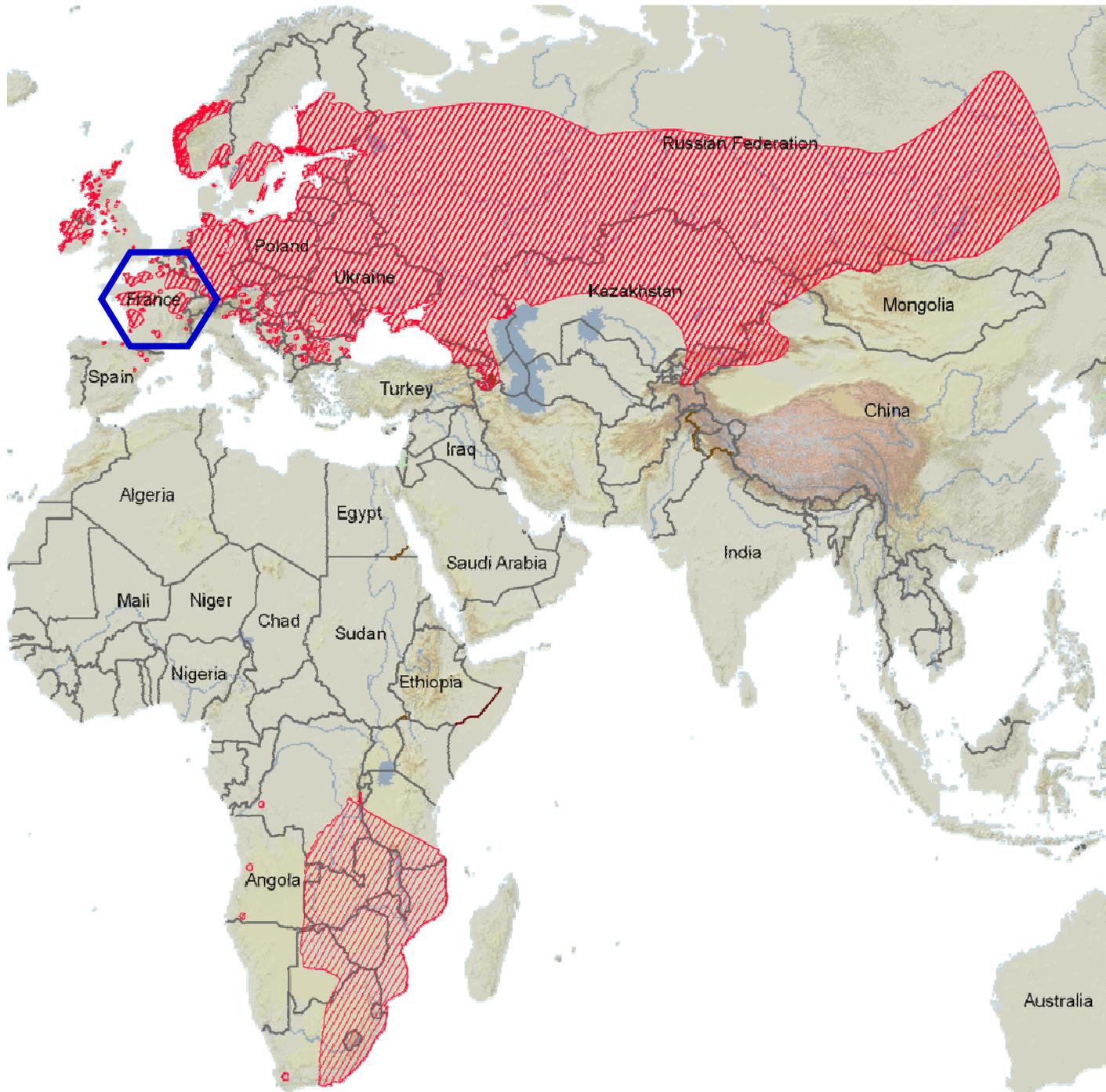
Partie 1

Présentation générale de l'espèce

Ecologie

- Régime omnivore
- 2 nids par saison, polygynie séquentielle
- Migrateur à longue distance
- Déplacement durant saison de reproduction
- Habitat ouvert ou semi-ouvert, associé prairie de fauche (herbes hautes)
- Zone agriculture extensive (plaine inondable ou zone subalpine)





Effectifs

Monde	1.8 - 3.2 millions couples (Birdlife 2004)
Europe (+Russie)	1.3 – 2.0 millions couples en (Birdlife 2004)
France	495 - 551 chanteurs (LPO 2009), 0.02-0.03 % population mondiale

Statut

2010 – Least Concern	Non prioritaire au niveau mondial
2008 – Near Threatened	
2006 – Near Threatened	
2004 – Near Threatened	
2000 – Vulnerable	
1994 – Vulnerable	
1988 – Threatened	

Diversité des situations

- Tailles de population élevées dans le cœur de la distribution
- Des populations périphériques fragmentées et de petite taille

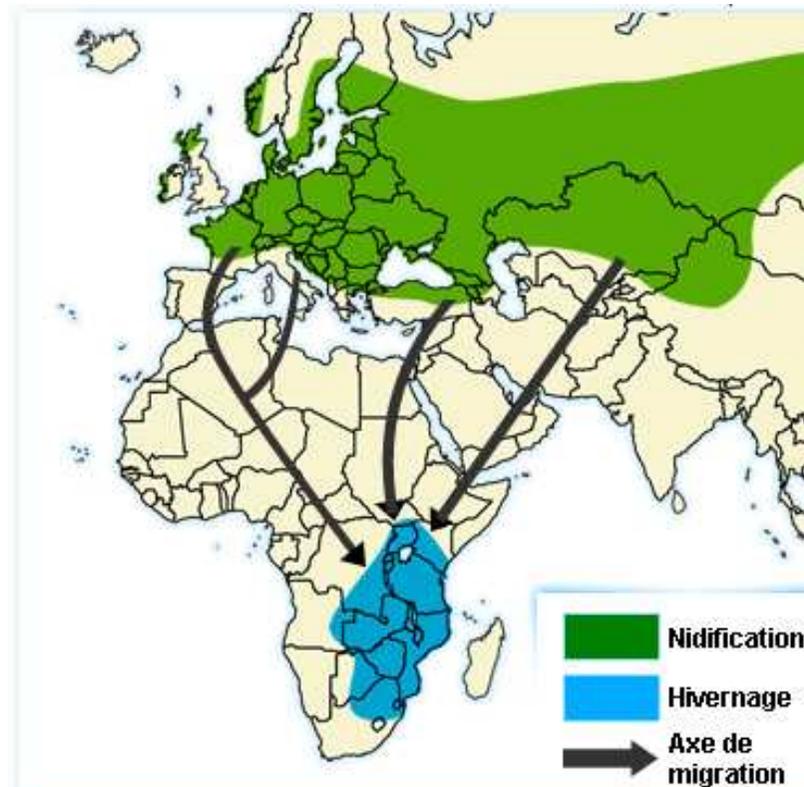


Statut des populations occidentales

- En limite d'aire de distribution
Fonctionnement échanges centre-périphérie
Variants adaptés aux conditions marginales locales ?
- Régression permet d'analyser les cause de l'érosion des populations

Manque de connaissances sur l'espèce

- Comportement migratoire et hivernage
- Fonctionnement génétique des population
- Prévalence et réponse aux pathogènes



Partie 2

Evolution effectifs nationaux



ZOOM SUR UNE ESPÈCE EMBLÉMATIQUE...

LE RÔLE DES GENÊTS *Crex crex*

« Mieux connaître pour mieux protéger »

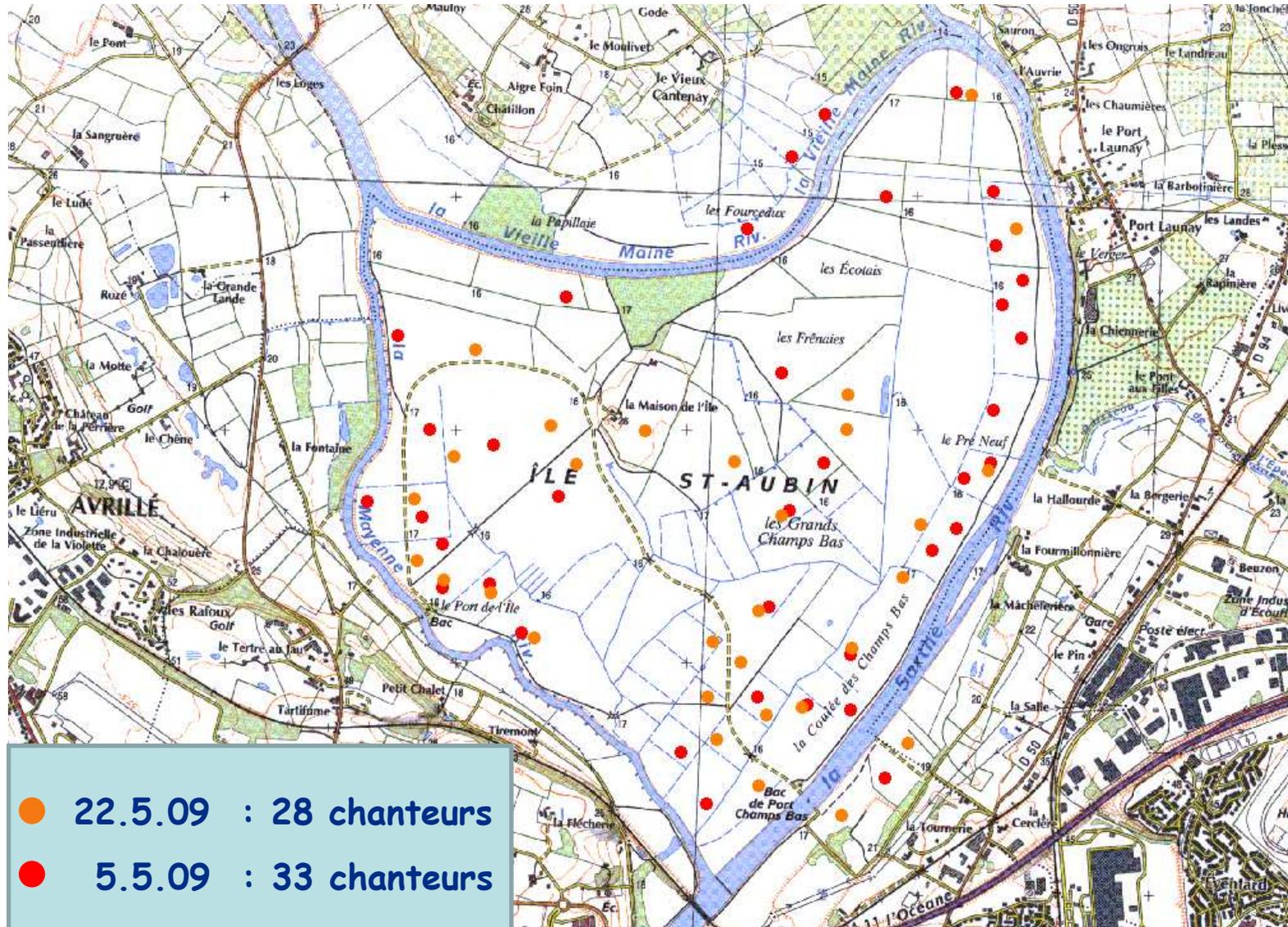
- Dénombrement des mâles chanteurs



www.lpo.fr



ZOOM SUR UNE ESPÈCE EMBLÉMATIQUE...



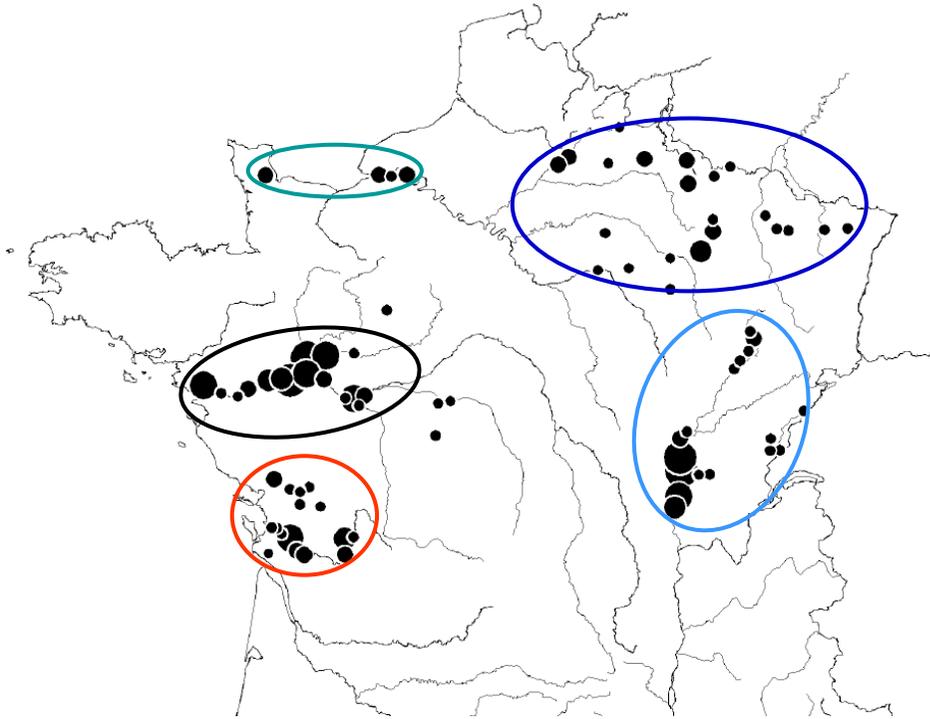
www.lpo.fr

Vers l'extinction ?

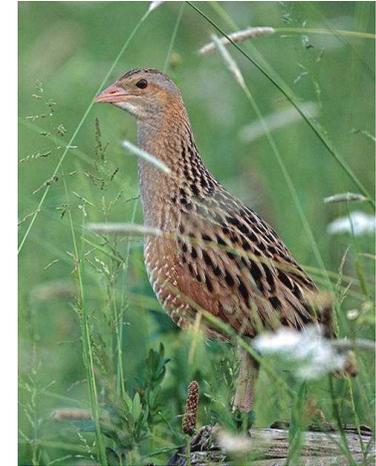
Tendances observées....



Distribution nationale : régions traditionnelles d'occupation



Rôle surtout présent dans les grandes vallées alluviales



Vallée de la Loire et Basses Vallées Angevines

Doubs & Vallée de la Saône

Vallée de la Charente & Marais Poitevin

Normandie

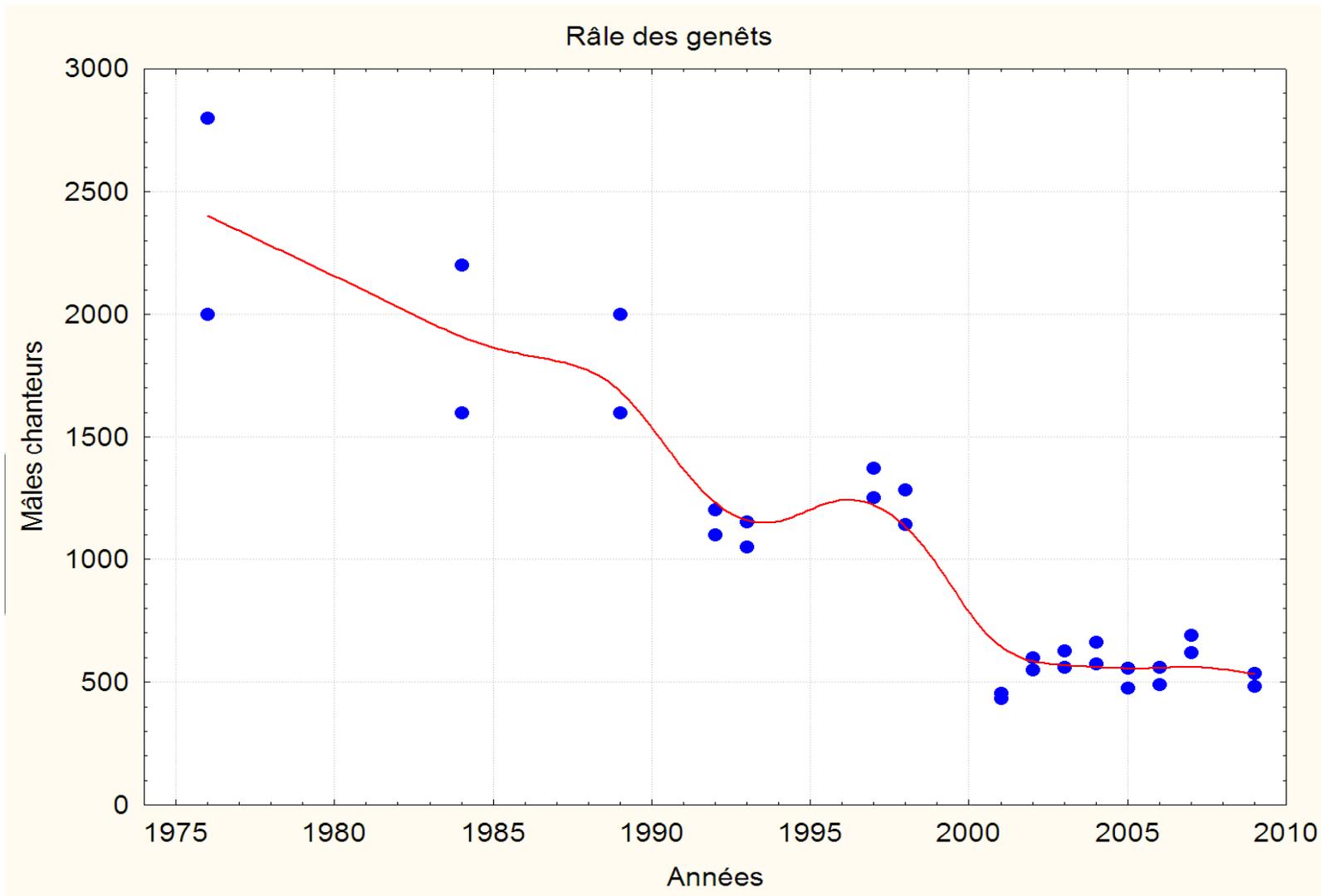
Vallée du Nord et de l'Est

Résultats nationaux de l'enquête

Fort déclin, surtout entre 1976 et 2001

Population réduite « depleted »

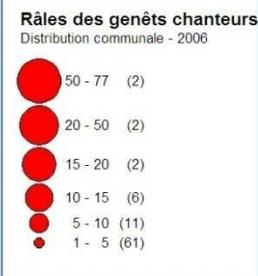
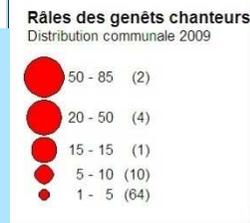
Observation de « plateaux »



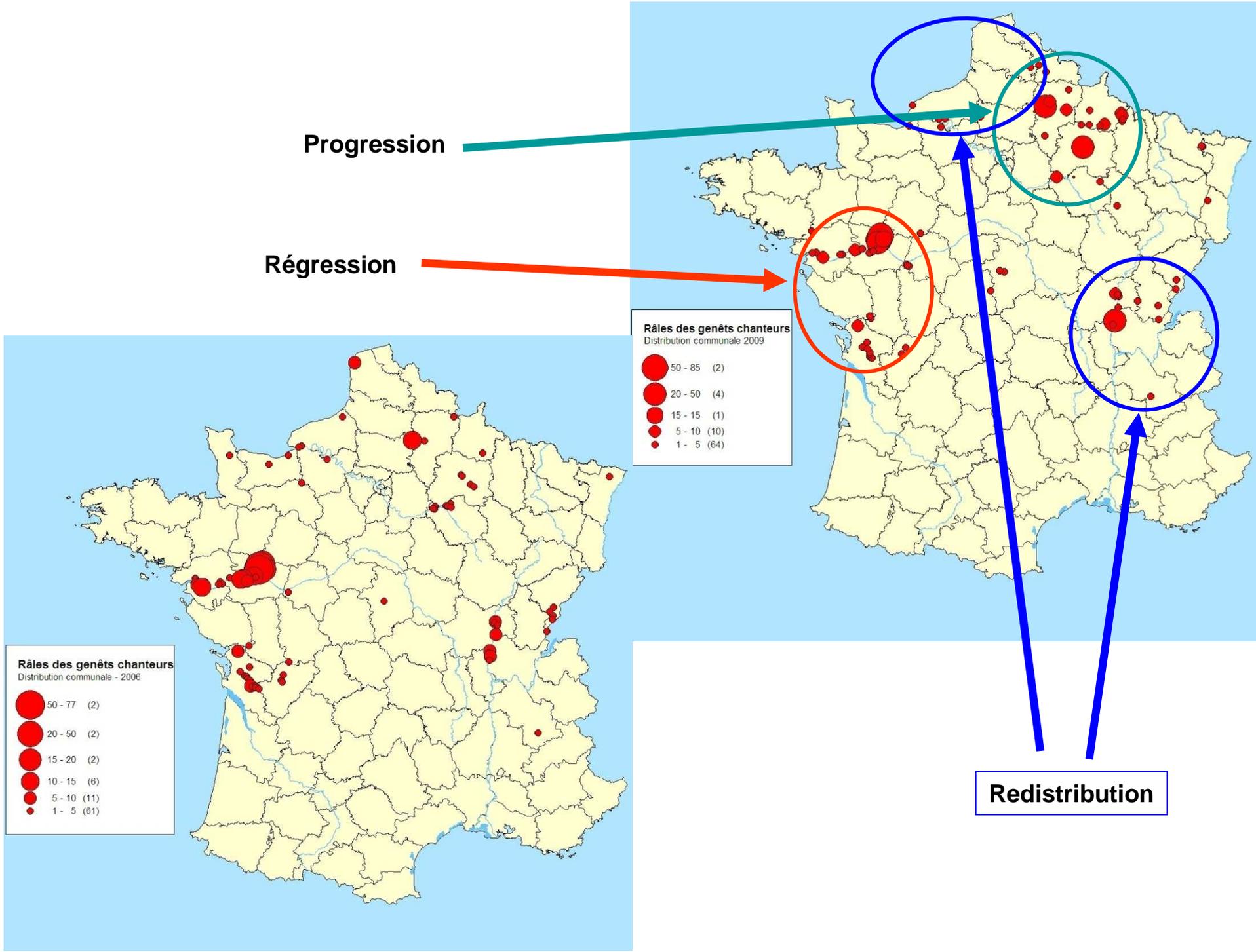
19
540

Progression

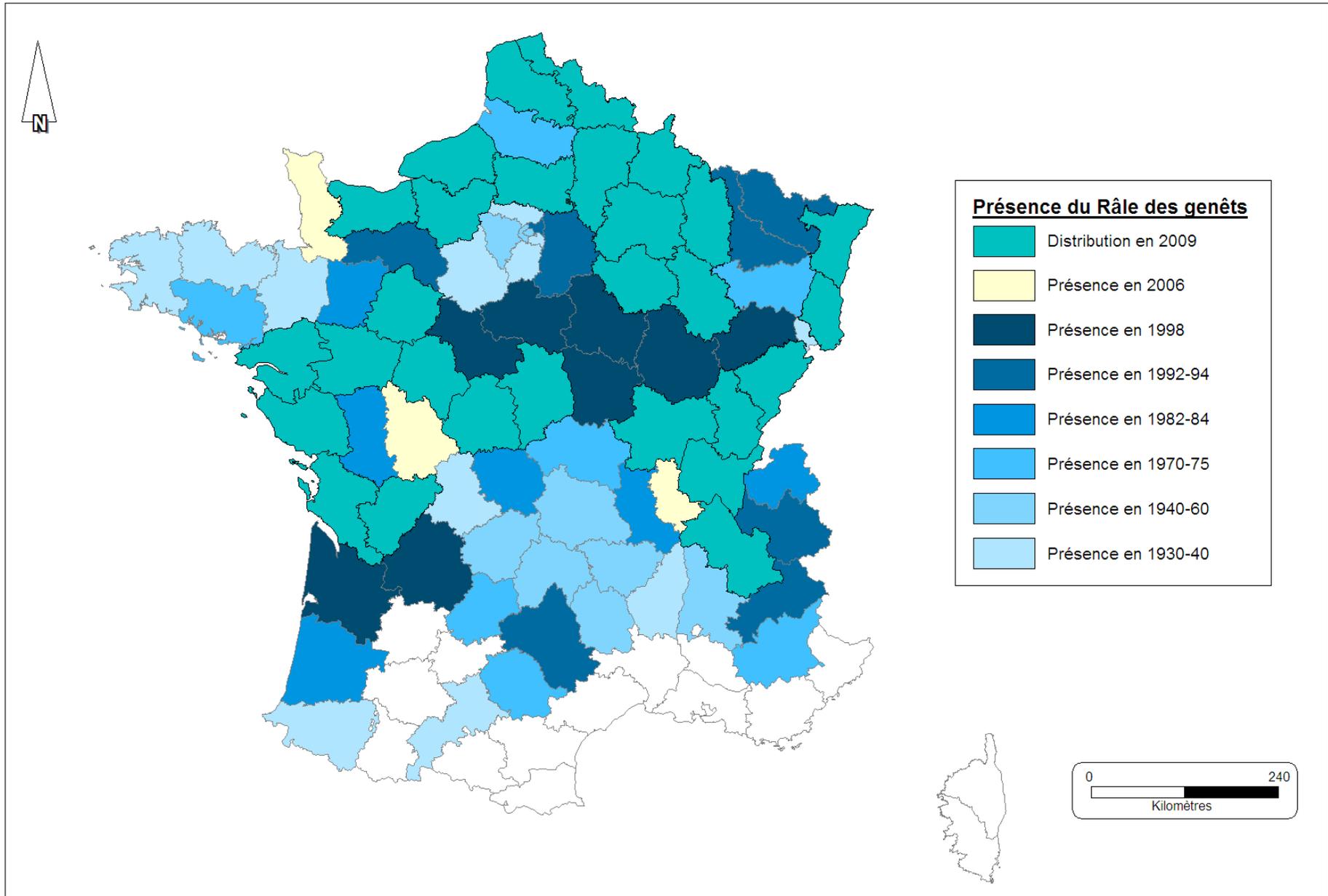
Régression



Redistribution



Régression du Rôle depuis les années 1930-40



Vers l'extinction ?

Tendances observées....



11 ans

1998 / 2009 : -58%

25 ans

1984 / 2009 : -72%

33 ans

1976 / 2009 : -79%



1975



1983



1992



1998



2006



2009

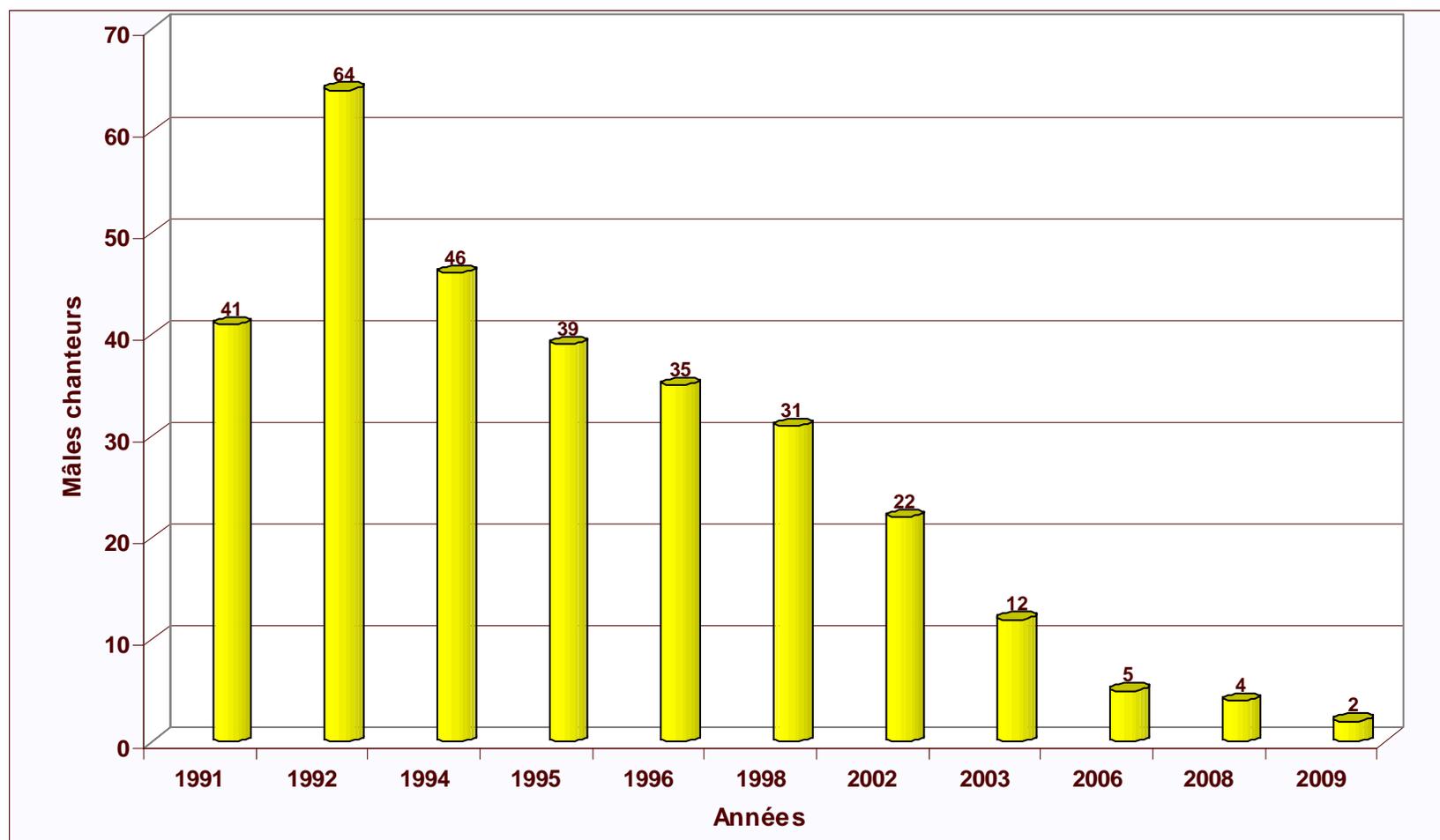


Pas encore éteint !!

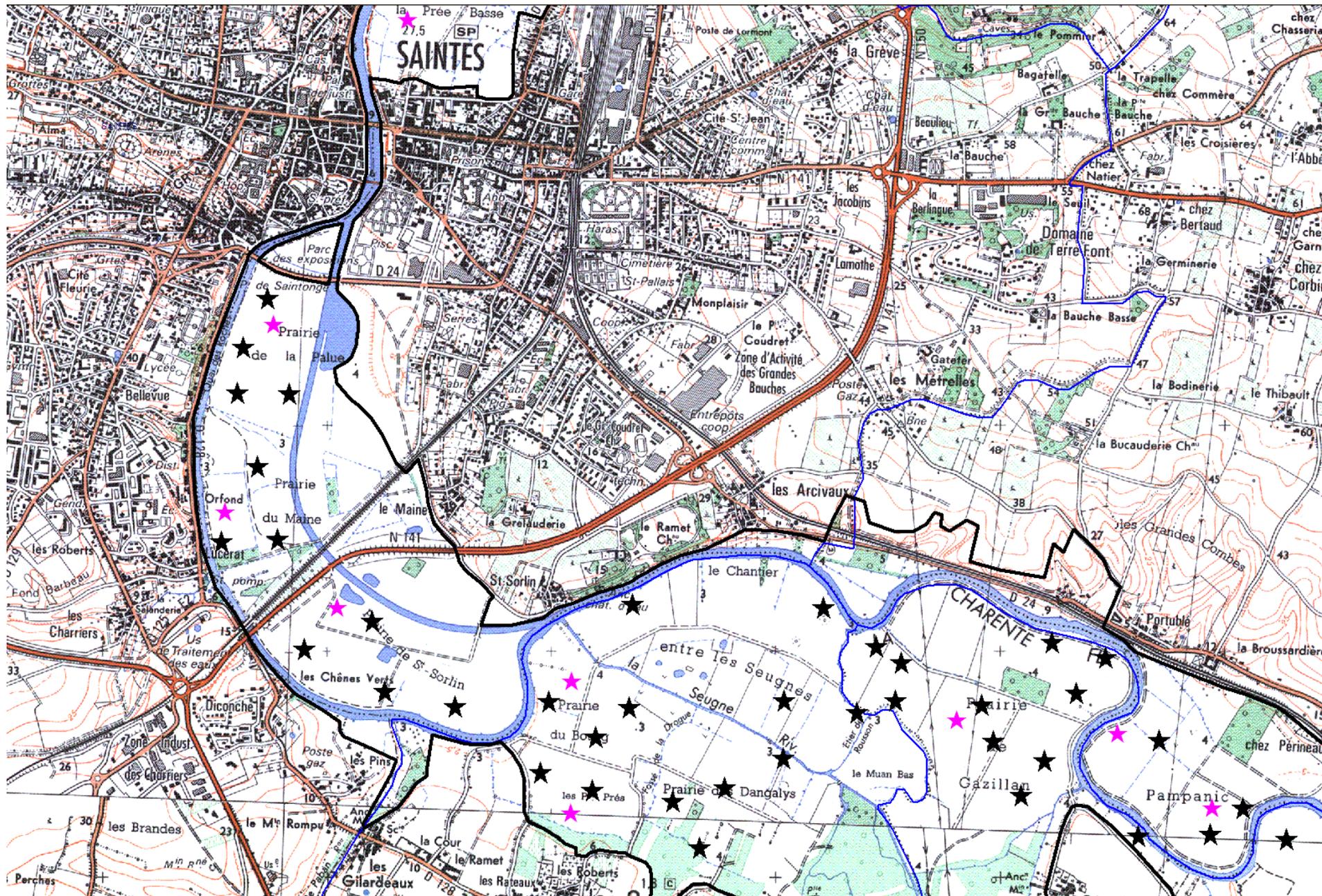
Mais...

Disparition annoncée dans plusieurs sites majeurs (anciennement)

Exemples : populations du Val de Charente dans les dpts de Charente et de Charente-Maritime



(Charente-Maritime) en 2009 : 9 chanteurs 1994 : 40 chanteurs !

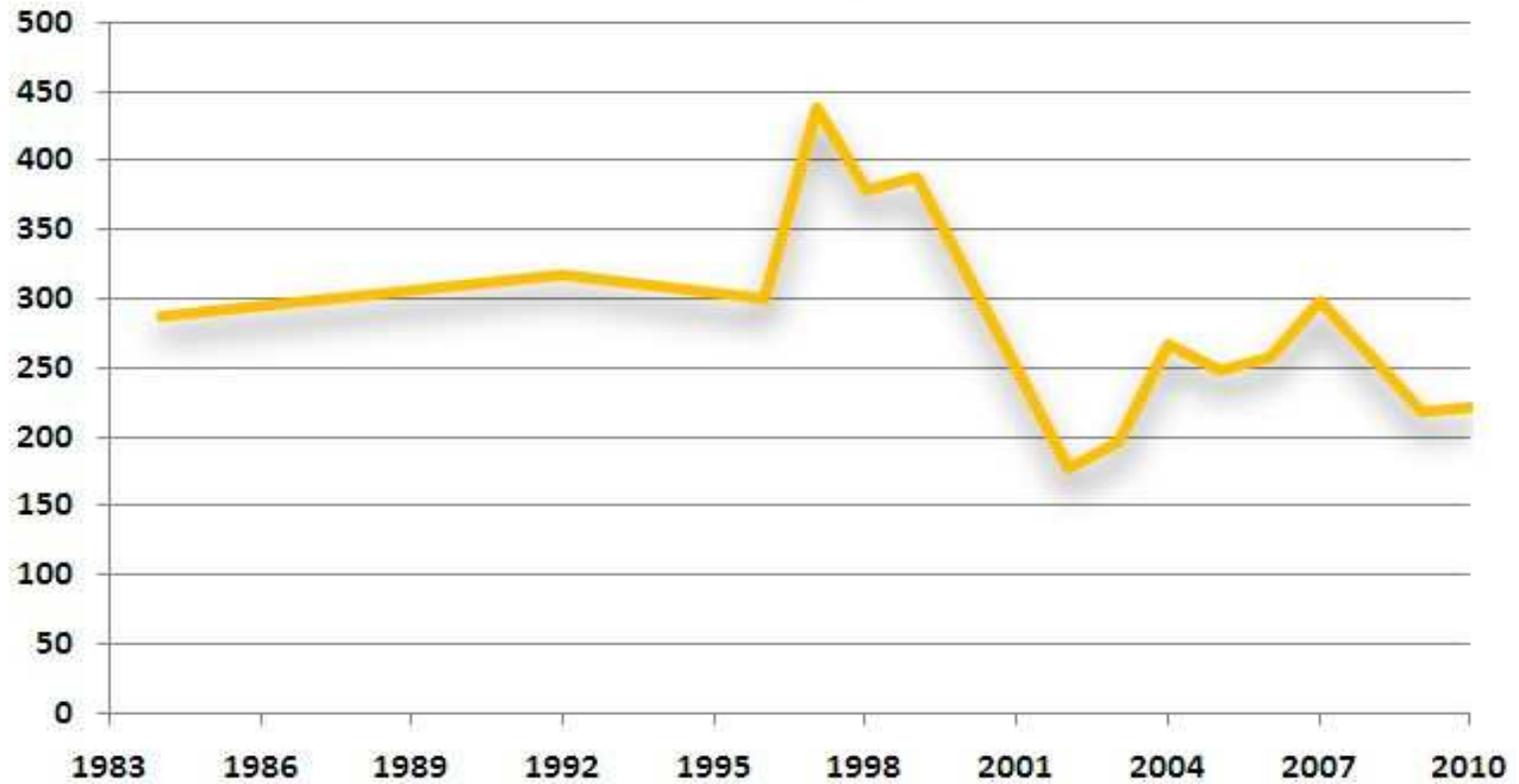




www.lpo.fr

BirdLife
INTERNATIONAL
REPRESENTANT OFFICIEL

Evolution de l'effectif de mâles chanteurs de Râle des genêts Crex Crex dans les Basses Vallées Angevines



Source : LPO Anjou, réseau Râle des genêts.

Discussion :

- Risque d'extinction toujours d'actualité (voir : Val Charente, Indre,...)
- Déclin sur grands sites = dynamisme de population déficitaire.
 - = Succès reproducteur et/ou survie des adultes ont baissé
 - = Menaces perdurent et s'amplifient
- Mâles chanteurs isolés sur sites marginaux & habitats inhabituels ne laissent pas présager une augmentation durable de l'espèce.
 - = Reproduction possible où chanteurs isolés?





REMERCIEMENTS

Liste des associations et organismes qui ont participé à l'enquête :

AIRELE, AOMSL, ASSOCIATION NATURE NOGENTAIS, CHARENTE NATURE, CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS BOURGUIGNONS, CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE, CONSERVATOIRE DES SITES DU LOIR-ET-CHER, CONSERVATOIRE DU PATRIMOINE NATUREL DE LA REGION CENTRE, CORA RHONE, CPIE PAYS DE L' AISNE, CPIE TOURAINE CPN CHAMPAGNE-ARDENNE, CSNP, EDEN-62, FDC-CHER, GROUPE ORNITHOLOGIQUE DES DEUX-SÈVRES, GROUPE ORNITHOLOGIQUE ET NATURALISTE DU NORD/PAS-DE-CALAIS, GROUPE ORNITHOLOGIQUE NORMAND, INDRE NATURE, LPO AISNE, LPO ALSACE, LPO ANJOU, LPO AUVERGNE, LPO BIRDLIFE-FRANCE, LPO CHAMPAGNE-ARDENNE, LPO CHARENTE-MARITIME, LPO COTE D'OR, LPO FRANCHE-COMTE, LPO ISERE, LPO LOIRE-ATLANTIQUE, LPO SARTHE, LPO TOURAINE, LPO VENDEE, LPO VIENNE, MAISON DE L'ESTUAIRE-RN ESTUAIRE SEINE, MAYENNE NATURE ENVIRONNEMENT, NATURE-CHER, NATURE DU NOGENTAIS, ONCFS AIN, ONCFS-BOURGOGNE FRANCHE COMTE, ONCFS-CHER, ONCFS SD 21, ONCFS SD 71, ONF, PARC INTERREGIONAL DU MARAIS POITEVIN, PNR DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE, PICARDIE NATURE, RENARD, SEPRONAT.



www.lpo.fr

BirdLife
INTERNATIONAL
REPRÉSENTANT OFFICIEL

Ligue pour la Protection des Oiseaux



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie et du
Développement Durable et de la Mer



COORDINATION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE
RESTAURATION DU RALE DES GENETS :

ENQUETE NATIONALE DE DENOMBREMENTS DES
MALES CHANTEURS EN 2009



Photo : Jean-Luc Pinaud

Janvier-2010
LN /0110-01

Partie 3

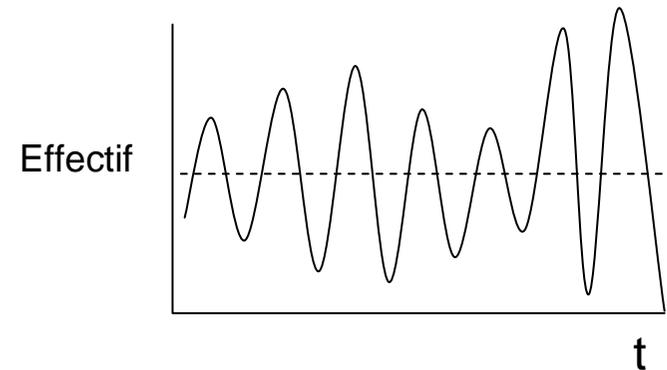
Projet de recherche

Rappel - Menaces pour les petites populations

Démographique (extinction)

Susceptibilité à fluctuations populations

Perturbation comportement social et reproducteur

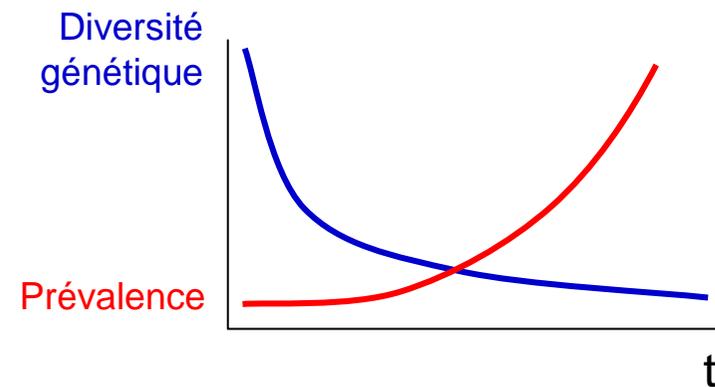


Génétique

Réduction diversité génétique par dérive

Dépression de consanguinité

Réduction capacité réponse nouvelles conditions (pathogènes)



Problématique à l'échelle globale

- Les populations occidentales sont-elles des unités évolutives ?



Quels sont les flux de gènes entre le cœur de distribution et les noyaux périphériques ?

Identifie-t-on des populations ?

Quelles sont les stratégies migratoires et l'hivernage des populations centrales et périphériques ?

- Quelle est la relation entre taille de population, diversité génétique et susceptibilité aux pathogènes ?

- **Quelles sont les données existantes ?**

- Peu de données sur le fonctionnement des populations lesquelles suggèrent

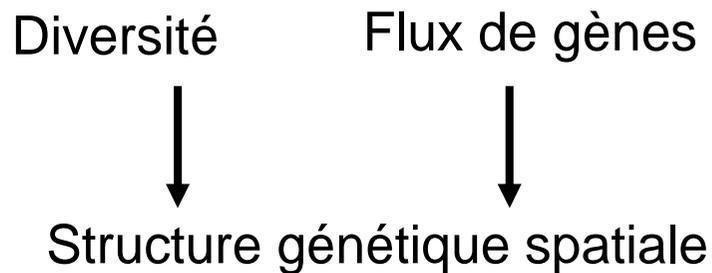
- ... Une forte capacité de dispersion et des mouvements importants lors d'une saison

- ... Une faible différenciation génétique et des flux de gènes élevés à l'échelle de l'Europe (échantillonnage il y a 10 ans)

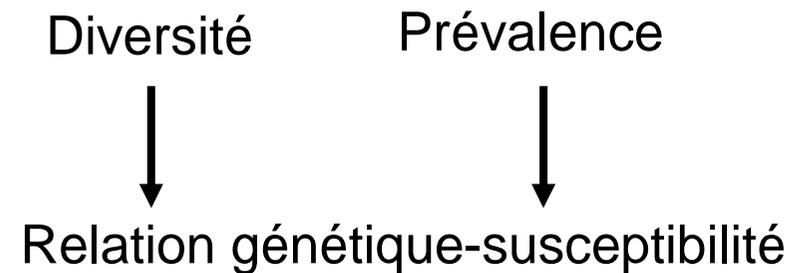
- Pas de données sur les conséquences génétiques et sanitaires de la réduction de taille des noyaux de population

- **Projet de thèse** (début automne 2010)

Etude génétique



Etude parasitaire

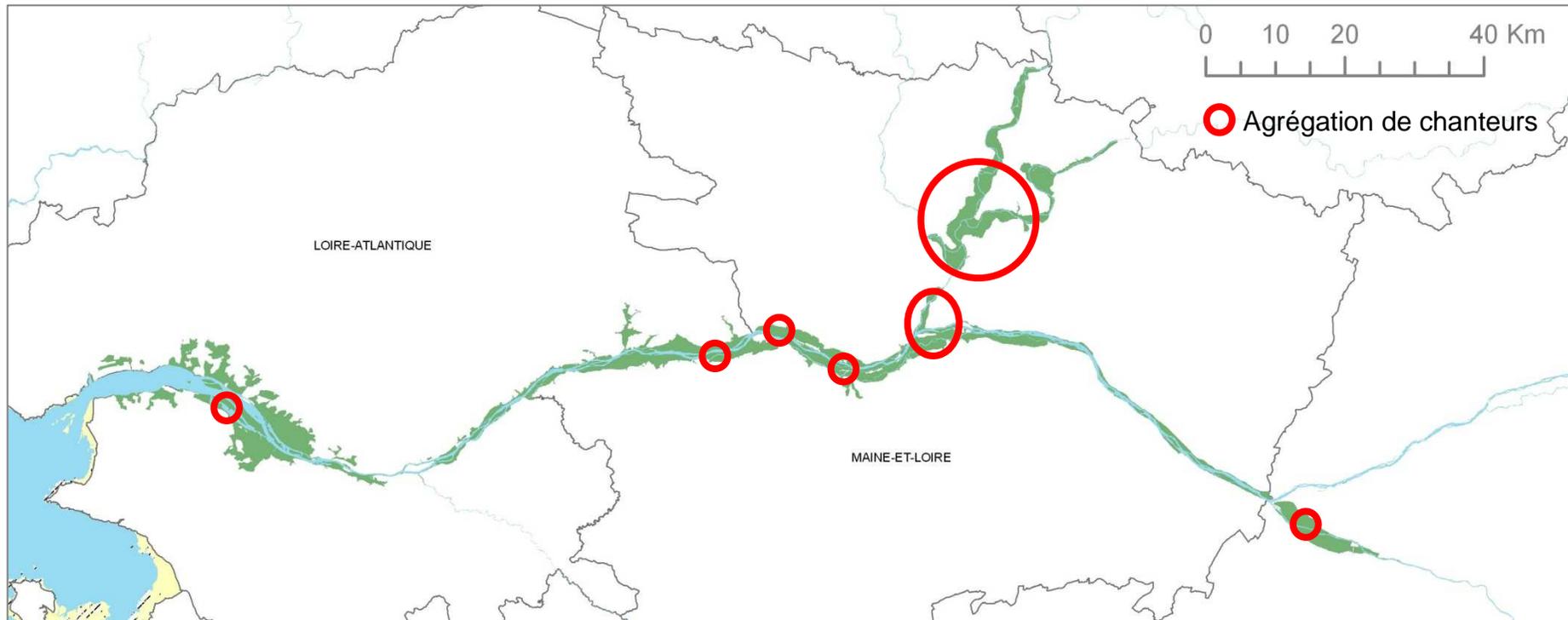


Appel à assistance besoin de collecter des échantillons génétiques et de parasites dans les noyaux de population français

Problématique à l'échelle régionale (Pays de la Loire)

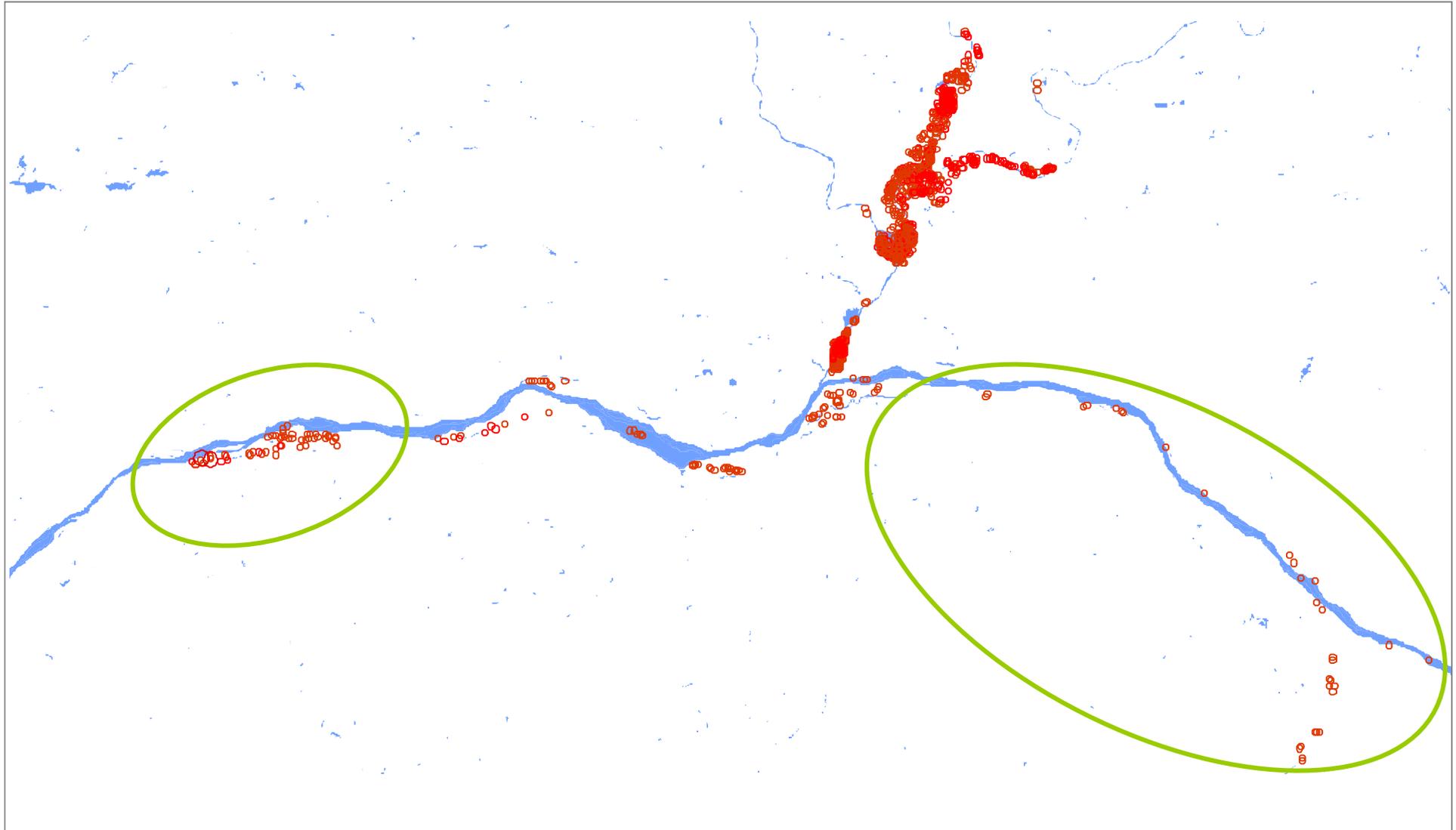
- Où sont les noyaux de population ? Quelle est leur évolution ?
- Ces zones sont-elles d'intérêt pour d'autres espèces ?
- Quelles sont les caractéristiques d'habitat de ces noyaux ?
- Quelles solutions pour améliorer la productivité de ces noyaux ?

- Où sont les noyaux de population régionaux ?



Distribution des prairies alluviales

- Distribution en **1990-1994**



- Distribution en **2005-2009**



Objectifs

- Déterminer les caractéristiques des zones actuellement occupées : optimum écologique
- Déterminer l'ensemble des zones d'accueil potentielles à l'échelle régionale
- Evaluer la concordance des zones d'accueil du râle et des autres oiseaux prairiaux



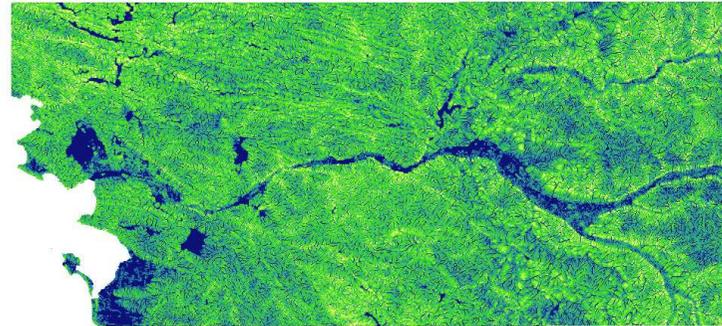
modélisation d'habitat

Modélisation d'habitat

1 / Variables environnementales

- **TWI**

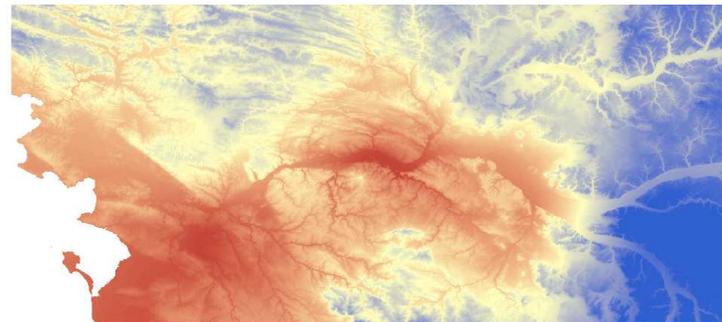
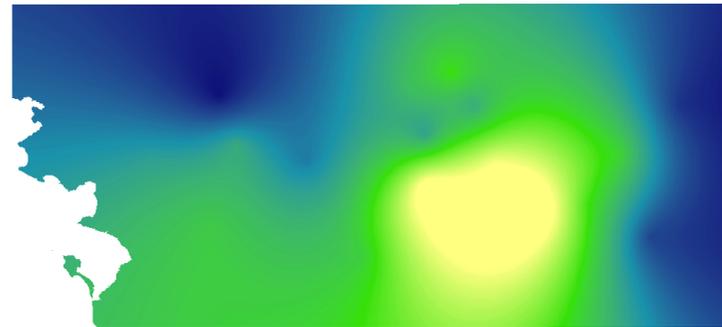
indice topographique d'humidité



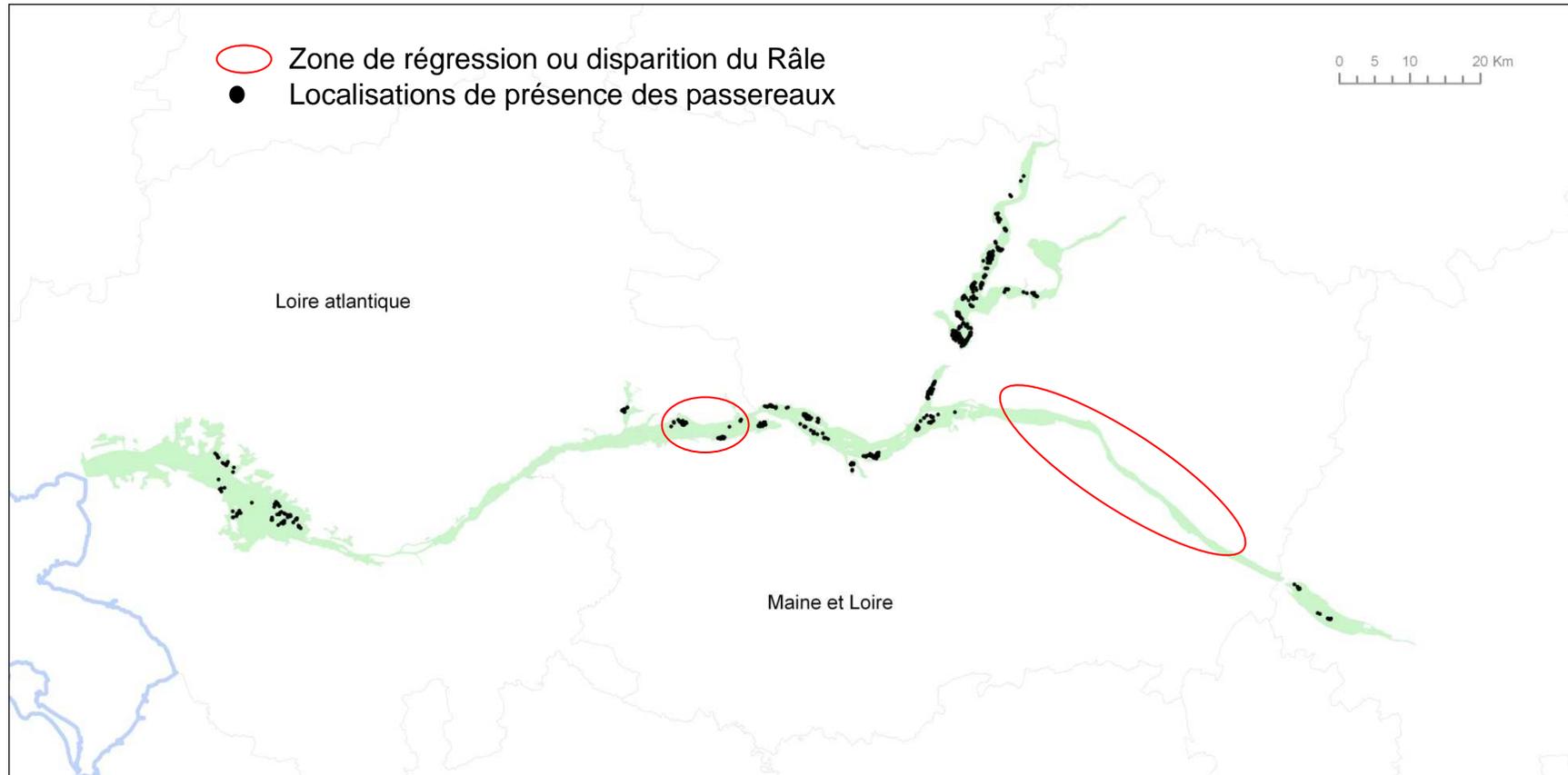
- **Couches climatiques**

Précipitations

Température minimale et moyenne



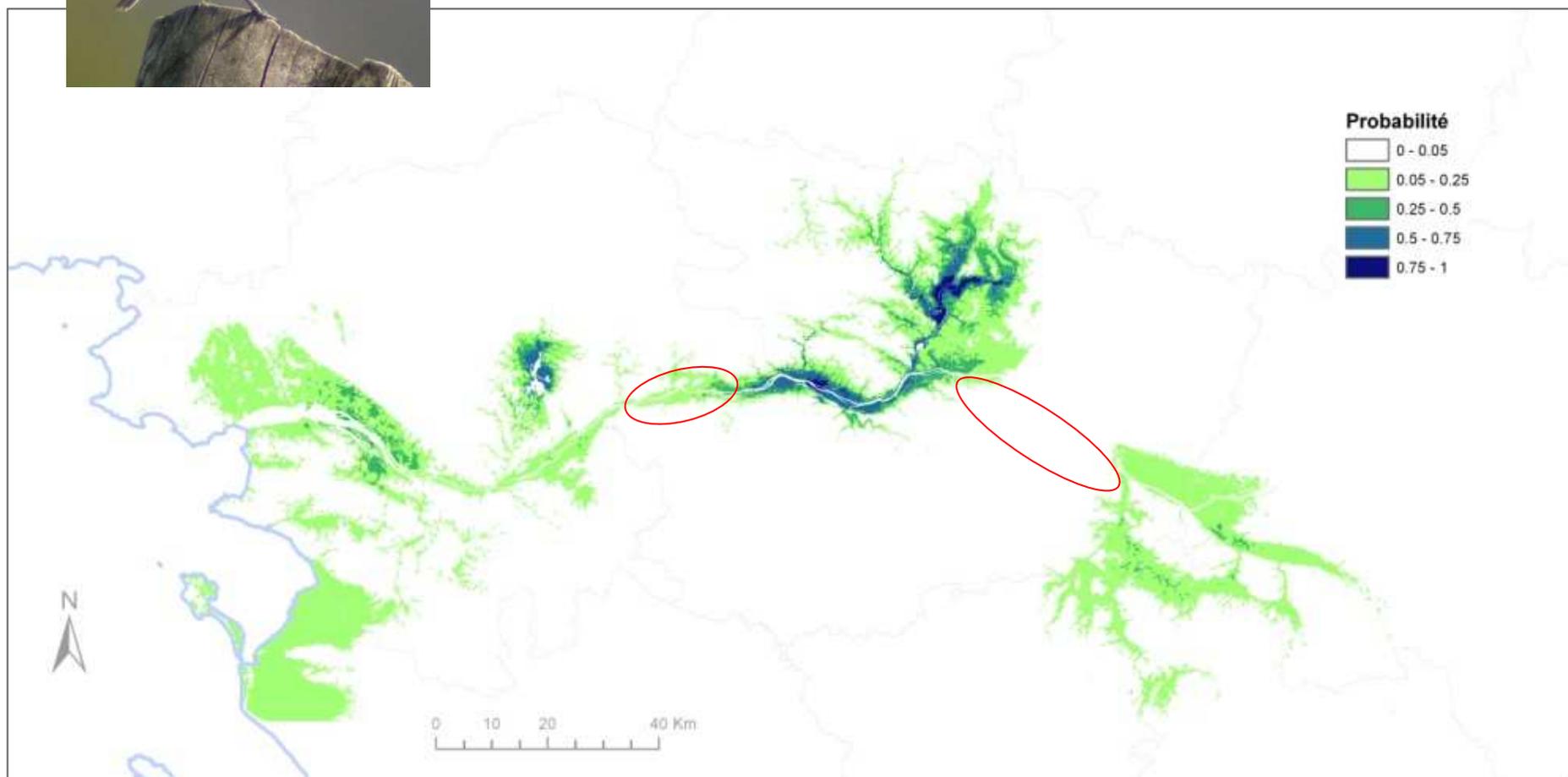
2 / Présence des espèces



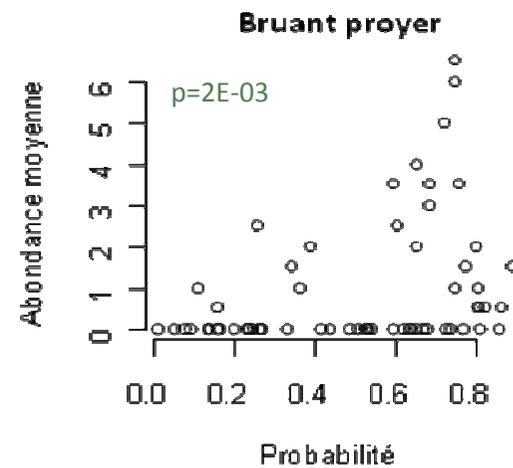
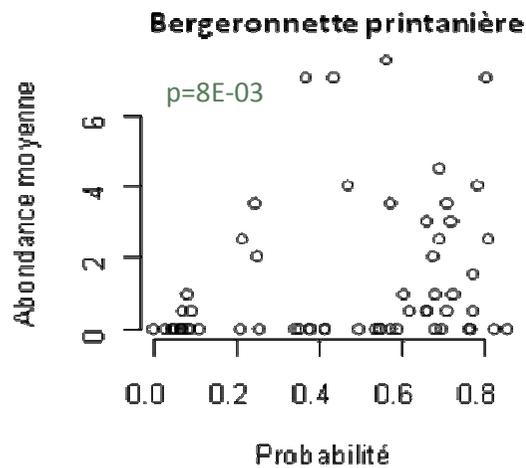
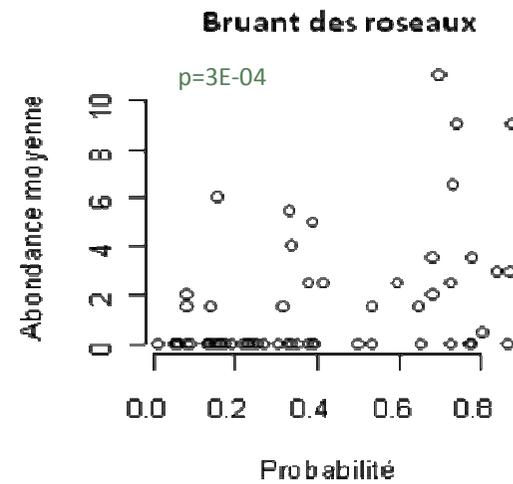
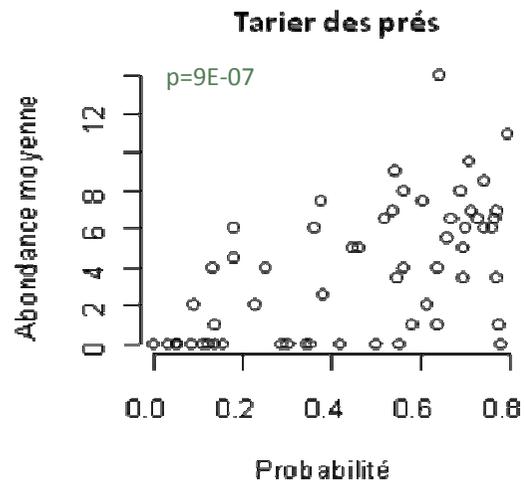
879 points de présence: 424 Tariers des prés, 198 Bergeronnettes printanières, 113 Bruants proyers et 144 Bruants des roseaux



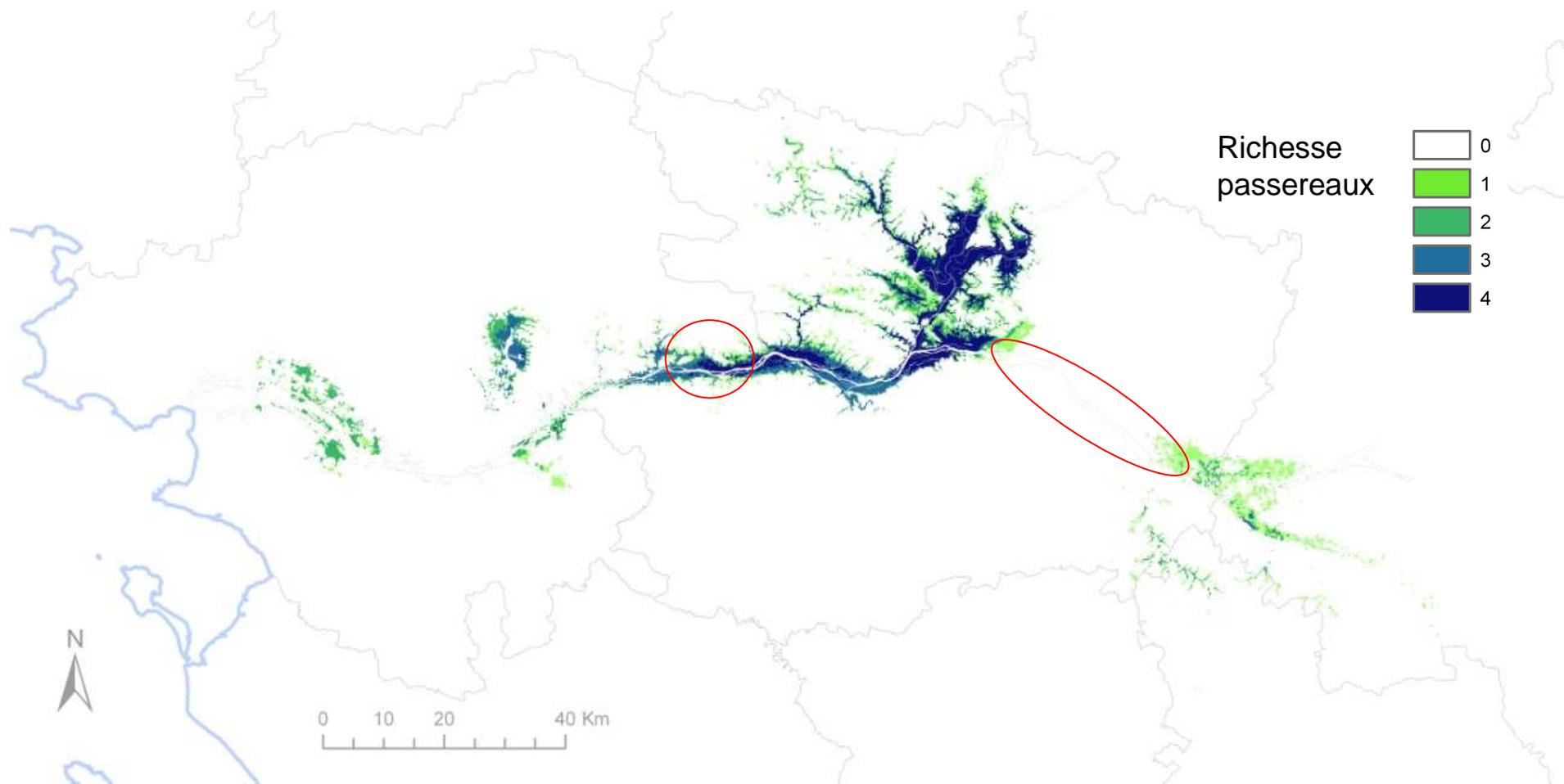
Tarier des prés



3/ Validation des modèles



4/ Définition des zones d'intérêt pour les passereaux prairiaux



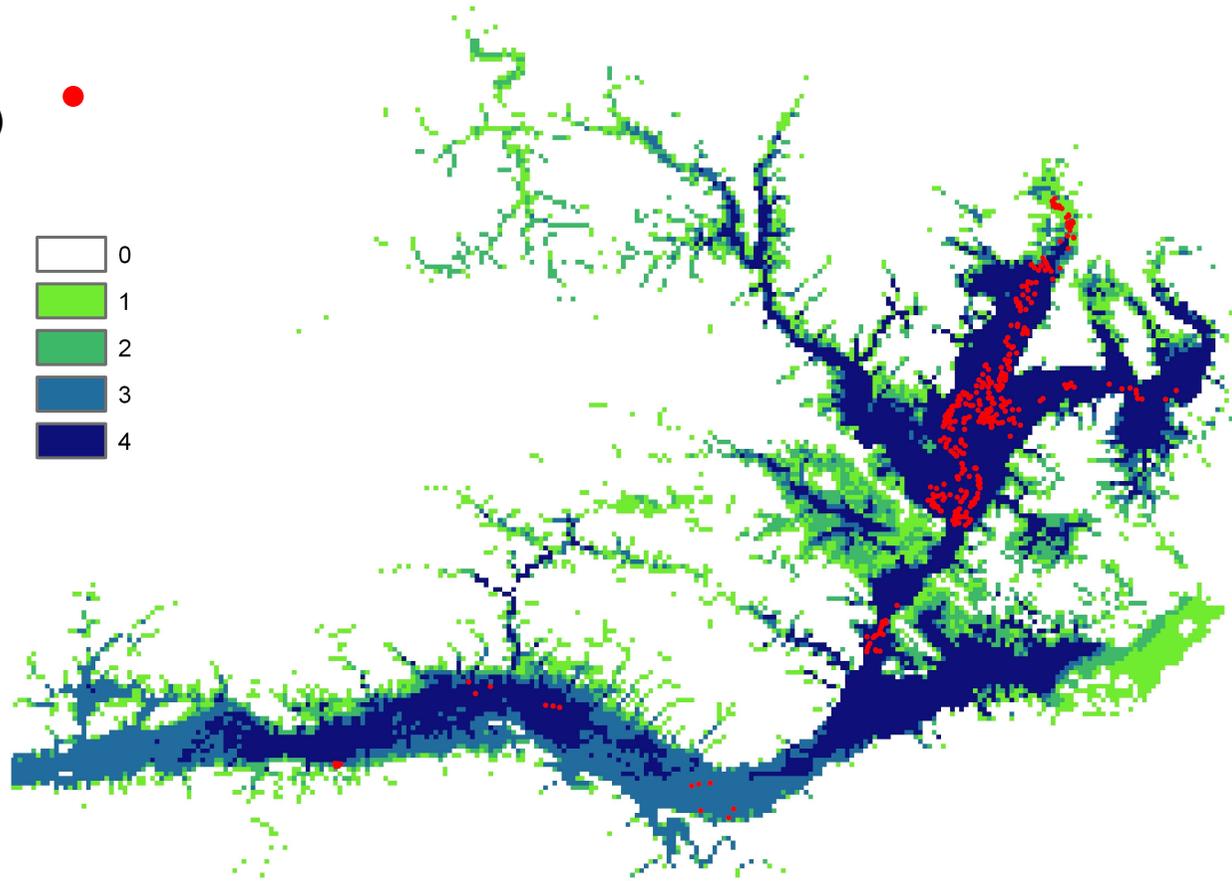
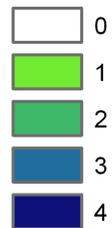
Prédiction richesse spécifique (seuil = 0.25)

5/ Concordance entre zones d'intérêt et présence du Rôle des genêts

Observation Rôle
des genêts (2009)



Richesse
passereaux



0 5 10 20 Km



Partie 4

Programme de gestion



ZOOM SUR UNE ESPÈCE EMBLÉMATIQUE...

LE RÔLE DES GENÊTS *Crex crex*

« Mieux connaître pour mieux protéger »

- Dénombrement des mâles chanteurs
- Suivi des fauches



www.lpo.fr



« Mieux connaître pour mieux protéger »

▪ Suivi des fauches (ex. saison 2009)

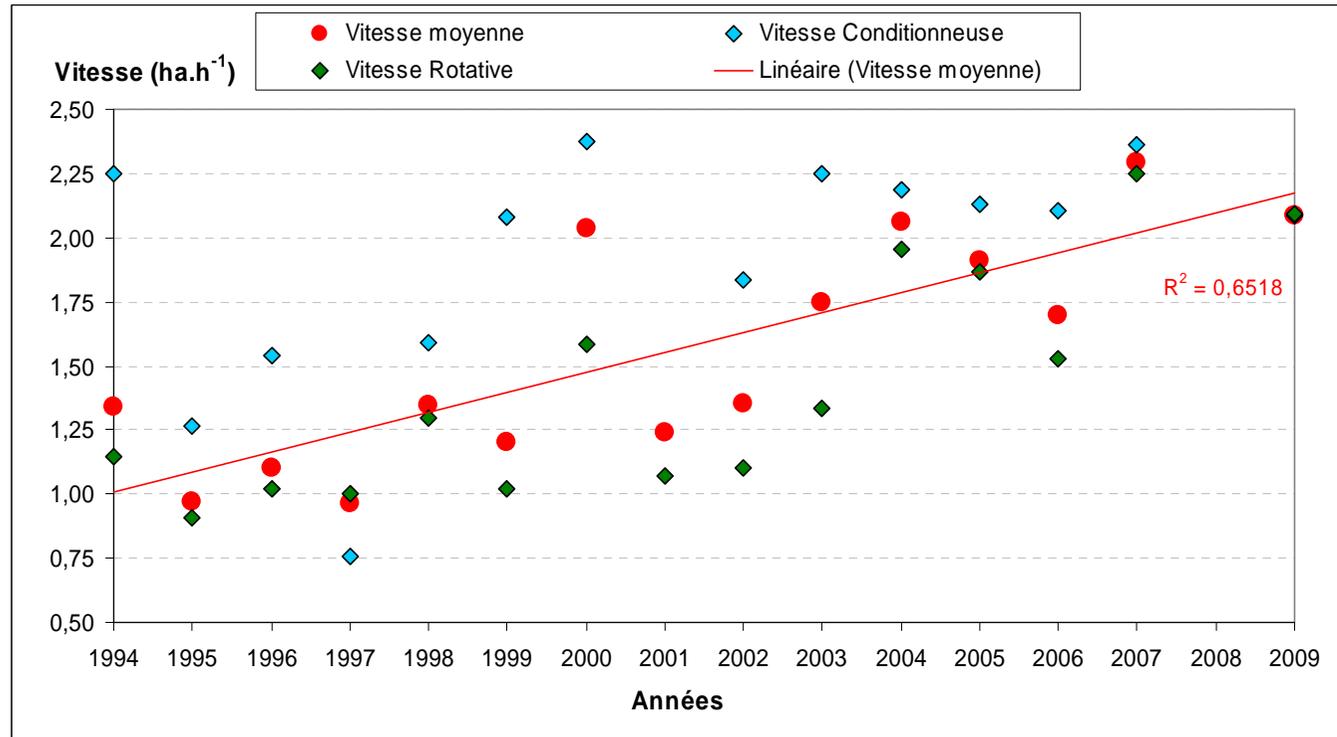
<i>Commune</i>	<i>Nombre heures de suivi</i>	<i>Nombre d'individus taille adulte observés</i>	<i>Nombre de poussins observés</i>
Briollay	13h55	8	1 nichée : 6, âgés de 25 jours
Cantenay-Épinard	9h20	15	2 poussins noirs de 3-4 jours
			1 âgé de 10 jours
			1 âgé de 17 jours
			1 âgé de 20 jours
			1 nichée : 5, âgés de 23-25 j.
1 âgé de 30 jours			
Écouflant	4h50	10	2 âgés de 15 jours
Soulaire-et-Bourg	23h50	38-39	5 poussins noirs de 3-4 jours
			1 poussin noir de 7 jours
			2 âgés de 15-17 jours
			3 âgés de 25 jours
1 âgés de 35 jours			
Tiercé	5h00	1	3 âgés de 20 jours
Total BVA	56h55	72-73	34



www.lpo.fr



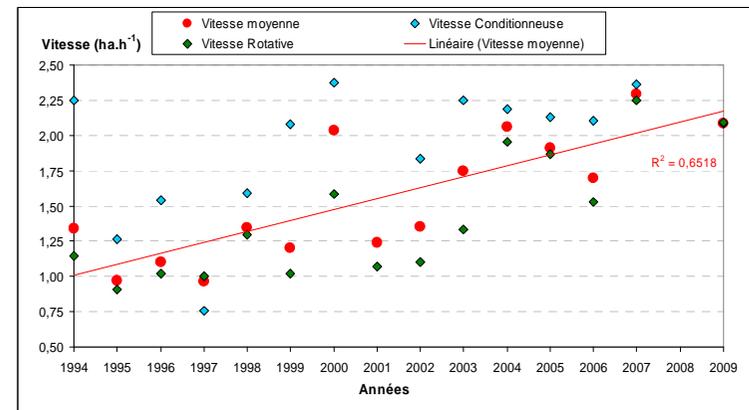
■ Suivi des fauches



www.lpo.fr



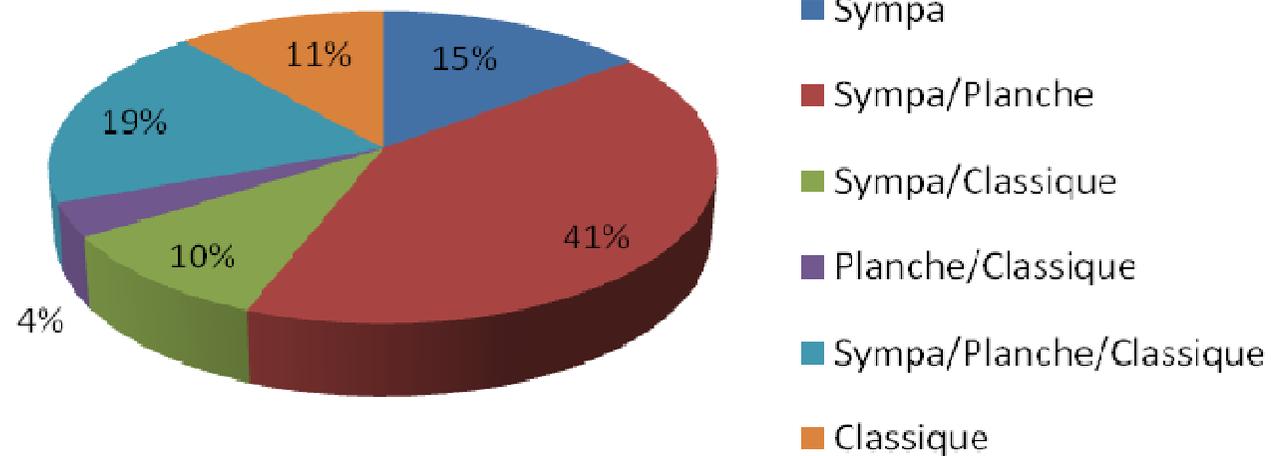
■ Suivi des fauches



www.lpo.fr



▪ Suivi des fauches



www.lpo.fr



▪ Bagueage et télémétrie



Jeune râle âgé de 25 jours bagueé



Jeune râle âgé de 12 jours
équipé d'un émetteur

1 000 râles bagueés de 1995 à 2007 :
- Taux de survie faible (3-4 ans ?)
- Fidélité au site de naissance

- Méconnaissance totale sur l'hivernage



www.lpo.fr



Des mesures adaptées...

...Mesures Agro-Environnementales

Depuis 15 ans, environ 60 % des prairies des BVA

	Mesures agro-environnementales du territoire des Basses-Vallées-Angevines (MAET)		
Action	<p>Gestion des prairies humides <u>Pratiques :</u> pâturage ou à défaut fauche centrifuge à vitesse lente au 20 juin Rémunération : 193 €/ha/an</p>	<p>Gestion des prairies à forte diversité biologique <u>Pratiques :</u> fauche centrifuge à vitesse lente au 10 juillet Rémunération : 268 €/ha/an</p>	<p>Gestion des prairies à forte diversité biologique <u>Pratiques :</u> fauche centrifuge à vitesse lente au 20 juillet Rémunération : 321 €/ha/an</p>
MAET 2007-2012	62.3 %	23.6 %	14.1 %



www.lpo.fr



Des mesures adaptées...

réduction des intrants :

conservation d'une flore variée permettant une meilleure stabilité des valeurs fourragères.

réduction ou la suppression des herbicides :
effets similaires à la réduction des intrants.

report des dates de fauches :

meilleure protection des couvées et maintien des plantes à floraison tardive.

mise en place de pratiques de fauche plus adaptées :
fauche « sympa » et à vitesse réduite lors des derniers tours (afin de laisser le temps aux poussins de s'enfuir).



www.lpo.fr



Actualité du site...

Ouest France, 2.2.2010

Éleveur en zone humide, espèce à préserver

Chantal Jouanno, la secrétaire d'État à l'Écologie, était hier en Anjou, pour présenter son plan de sauvegarde des zones humides. Des surfaces dont la protection dépend... des agriculteurs. Exemple, in situ, à Briollay.

Témoignage

Présenter le plan national d'action pour sauvegarder les zones humides, dont c'est la journée mondiale de merle. Tel était, hier matin, l'objet de la visite de Chantal Jouanno, dans le Maine-et-Loire. Dans son périple, la secrétaire d'État à l'Écologie, a fait escale dans le hameau de Véringé, à Briollay, chez Jean-Yves et Pascal Poulard. Les deux frères du Gaec de la petite Ferronnière, sur la vallée alluviale de la Sarthe, expérimentent au quotidien cette exploitation écologique en zone humide. Un cadre particulier.

« Un éleveur en zone humide vit au fil de l'eau », explique Pascal, qui s'est installé en 1995, cinq ans après son frère. Un élément aquatique guère exagéré : sur les 135 hectares de l'exploitation, 95 sont situés sur ces basses vallées angevines. « Nous subissons environ deux crues tous les 10 ans. » Un aléa naturel, « contre lequel on ne peut pas grand-chose ».

Dépendant des aides

Mais une contrainte, face à laquelle cet agriculteur de 38 ans et son frère, 44 ans, sont bien obligés de s'adapter. Concrètement, cela se traduit par le déplacement du troupeau (à l'heure d'hui 80 vaches : 45 laitières, 45 à viande de races limousines) et la perte ou le report de la récolte-fourrage comme en 2008.

Alors pour pallier le risque de manoue à gagner, l'exploitant, qui a opté pour un cahier des charges écologique sur une surface « contractualisée », perçoit des aides européennes ou nationales. Il en est d'ailleurs dépendant. « 109 % sur l'excédent brut d'exploitation l'année dernière », témoigne Pascal.

A titre d'exemple, en 2009, le Gaec a obtenu ces fonds pour cinq ans.



Pascal Poulard a présenté son exploitation à la secrétaire d'État en charge de l'Écologie et a témoigné des difficultés inhérentes au métier d'éleveur en zones humides.

En contrepartie, des Mesures agro-environnementales (MAE) obligatoires sur 89 hectares : culture sans engrais ni produits phytosanitaires, respect des dates de fauche pour favoriser le développement de la biodiversité...

À ce sujet, Pascal espère que les zones humides seront un jour assujetties aux indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN). Comme c'est le cas en montagne. « Nous n'aurions plus de problème de renouvellement tous les cinq ans. » La prise en compte se ferait,

pour caractériser, à durée indéterminée. En attendant, pour le moment, il peut en vivre. Même si le Gaec est aussi touché par la crise. « Nous nous attendons à une perte de 30 % en 2009. »

De résumer : « un exploitant en zone humide fait partie des espèces à protéger si on veut préserver l'écologie. Un éleveur qui disparaît, c'est une zone humide en moins. » Et de citer des exemples dans le marais potaivin. Aujourd'hui, il reste trois millions

d'hectares de zones humides en France. Des surfaces d'un intérêt écologique indéniable. Chantal Jouanno dit espérer : « Elles permettent de filtrer l'eau, ralentir les crues ou encore capter le carbone. Sans compter que la moitié des oiseaux en dépendent. »

Piorrick HAMON,

emploie umides. : d'État à s Vallées mesures is zones s la pré- et pa- lieux na- plus me- ont d'un ans d'eu- réité sera imonda- de zones

pages peu

(Lire aussi page 4)

Courrier de l'Ouest, 2.2.2010



Mr. Devant Christiane Lambert, présidente de la FDSEA (à gauche), et Chantal Jouanno, secrétaire d'État à l'Écologie, Pascal Poulard a pris les contraintes et quelles aides il exerce, avec son frère, le maître d'éleveur dans les Basses Vallées angevines. Photo CD - Yolande MIGNOT.

Agriculteurs qui composent les caprices de la rivière »

Secrétaire d'État à l'Écologie, était hier dans les Basses Vallées angevines pour évoquer zones humides. Elle a rendu visite à deux de ces éleveurs qui vivent « au fil de l'eau ».

Sa courte halte orchestrée au milieu de la matinée au Gaec de « La Petite Ferronnière », route de Tiercé à Briollay, lui a permis de mesurer les contraintes environnementales avec lesquelles doivent déjà composer ces agriculteurs installés sur des terres inondables.

« On vit au fil de l'eau » a résumé Pascal Poulard, en présentant leur exploitation de 135 hectares, dont les deux tiers situés dans les Basses Vallées angevines (BVA), et 90 vaches. « Ce sont les aléas climatiques, et surtout de la rivière, qui commandent notre activité. »

Crues tardives
Ce qu'il craignent par-dessus tout, ce sont les crues tardives, au printemps voire en été, qui dans les faits

surviennent environ trois fois par décennie. « Il suffit d'une journée pour détruire toute la récolte », explique Pascal Poulard en citant les pertes subies en août 2007 et mai 2008. « Auparavant, quand ça arrivait, on était obligé d'achever du foin à l'extérieur pour continuer à alimenter nos bêtes. Désormais, pour compenser d'éventuelles pertes, on préfère stocker davantage de fourrage. »

« Depuis cinq générations, la famille Poulard a appris à vivre avec les caprices de la rivière ». Mais ces flux et reflux apportent aussi leur lot d'avantages : « C'est une vallée alluviale. Grâce au dépôt fertile, notre récolte de foin est équivalente au rendement moyen d'une prairie naturelle, sans utiliser ni engrais ni produit phytosanitaire », précise Pascal.

Fauche sympa
En contrepartie d'exonérations fiscales et d'aides financières compensatoires, ces exploitants se sont engagés - comme 350 autres dans les BVA - à maintenir des pratiques agricoles favorables à la biodiversité, comme le retard de fauche, « aussi appelée « fauche sympa » - trois dates sont imposées pour moissonner, histoire d'épargner, jusqu'à l'envoi des oisillons, les nichées du râle des genêts, cet oiseau migrateur emblématique de cette région. « On fait partie de ce milieu, conclut Pascal. C'est donc aussi à nous de le défendre. L'agriculteur est un maillon incontournable. Il faut faire avec les acteurs de terrain pour protéger l'environnement, même si ça doit prendre un peu plus de temps. »

REPÈRES

Confluence : situées principalement au nord d'Angers, à la confluence de la Mayenne, de la Sarthe et du Loir, les Basses Vallées angevines (BVA) couvrent une superficie de 9 200 hectares, majoritairement composées de prairies inondables, au moins six mois par an. Elles englobent 31 communes du Maine-et-Loire, dont onze sur le territoire d'Angers Loire Métropole, et deux autres en Mayenne. Elles accueillent 350 exploitations agricoles.

Oiseaux : reconnues comme zone humide d'importance internationale en 1995, les BVA constituent un site exceptionnel pour sa faune et sa flore. Les prairies inondables hébergent en effet de nombreuses espèces. Toute l'année, des milliers d'oiseaux y font escale. Parmi les plus remarquables, citons le râle des genêts (300 couples vivent au sein des BVA, soit 60 % de sa population mondiale) ou le berge à queue noire (les BVA constituent un des plus grands lieux de rassemblement pour cet oiseau migrateur). **Protection** : depuis 2004, le site a intégré le réseau écologique européen « Natura 2000 » pour que soit préservé son patrimoine naturel. Il bénéficie d'un classement « Zone de protection spéciale », au même titre que les hauts plateaux du Vercors, la Camargue ou la baie du mont Saint-Michel.



www.lpo.fr





Plan de restauration national du Rôle des Genêts

Les trois grands objectifs du plan de restauration sont les suivants :

Enrayer le déclin du Rôle et maintenir son habitat dans un état de conservation favorable,

Permettre à la population française de retrouver en 2009 son niveau de 1998 ; 1 300 mâles chanteurs,

Protéger les milieux prioritaires occupés par l'espèce et favoriser la faune et la flore associées.



www.lpo.fr


BirdLife
INTERNATIONAL
REPRÉSENTANT OFFICIEL



DREAL PAYS DE LA LOIRE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Rappel : action prévue par le plan de restauration

			correspondant	
Améliorer les techniques de gestion	Protection des nichées	Gérer les jachères situées en plaine alluviale	-Développer un contrat jachère Râle à broyage tardif (>15 août)	-Superficie de jachères gérées pour le Râle des genêts
		Développer les bandes refuge	-Implantation de bandes de 20 mètres de large, broyées ou fauchées après le 15/08	-Superficie des bandes refuge
		Réduire la mortalité directe	-Réduire la vitesse de fauche lors des 15 derniers mètres (max 4 Km/h) -Généraliser la fauche débutant par le centre dans tous les contrats	- cahier des charges des contrats
Impliquer les acteurs locaux	Développer les actions d'information et de communication	Informé et sensibiliser les agriculteurs et l'ensemble du monde rural	-Organisation de conférences à destination des agriculteurs, de leurs conseillers et des élus locaux -Organisation de 2 séminaires avec la profession agricole	-Nombre de réunions -Nombre et qualité des participants
		Informé et sensibiliser le grand public	-Réalisation de plaquettes, dépliants - Organisation de conférences	-Nombre de supports réalisés -Plan de diffusion



Plan de restauration national du Rôle des Genêts

Un bilan des actions conduites en France

Centre					
Prairies du Fouzon CPNR Centre	Acquisition de parcelles de prairies (11 ha) entre 2005 et 2008	2005-2008		DIREN, AELB, CR.	25576€
	Diverses actions de restauration et de remise en état de prairies			Diren centre, Conseil Régional, Agence de l'Eau Loire Bretagne	44288€
	Conventions Pluriannuelles d'Exploitation Agricole pour une superficie de 98 ha ⁷⁷				
	Suivi de la reproduction du Rôle des Genêts	2006		Suivi réalisé par des bénévoles	
Vallée de la Vienne					
LPO Touraine	Recensement, sensibilisation, suivi partiel des fauches, cartographie des exploitants et des pratiques. Participation à l'élaboration du DOCOB Natura 2000 des basses vallées de la Vienne et de l'Indre	Annuel			
CPIE Val de Vienne	Recensement, sensibilisation animations, exposition (fiches), calendrier des fenaisons, cartographie de l'occupation du sol. Participation à l'élaboration du	1995-2008		DIREN	3900 € en 2008



www.lpo.fr



L

EVOLUTION DE LA DISTRIBUTION DU RÂLE DES GENÊTS EN FRANCE

1930 : les premières données sur le Râle

Bien que des écrits relatent la présence de l'espèce dès le 17^{ème} siècle, les premières données documentées sur la distribution du Râle en France datent des années 1930 (Mayaud N., Heim de Balsac H. & Jouard H. 1936. Inventaire des oiseaux de France, SEO, Paris). A cette époque, le Râle des genêts était toujours présent dans un certain nombre à-dire sur quasiment toute la France exceptées les régions du sud : Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

1950 : le début du déclin

Les données de la période 1950-1960 ont signalé la disparition de l'espèce de certaines régions : Bretagne, Limousin, Auvergne, Ile-de-France.

Les régions principalement occupées alors étaient le Centre-Ouest, l'Est et le Nord du pays.

1975-1992 : un déclin considérable

Le premier inventaire spécifique du Râle des genêts, mené de 1982 à 1984, a montré que l'espèce était absente, ou en forte diminution, sur de nombreux sites qui étaient encore relativement importants durant les années 1970, tels que la vallée de la Dordogne, la Vendée, la Sologne, la Brenne, le Nord-Pas-de-Calais et l'Estuaire de la Somme. Les estimations réalisées à partir de ces dénombrements indiquaient une population comprise entre 1 600 et 2 200 individus.

En 1989, la distribution du Râle semblait relativement semblable.

Le deuxième inventaire spécifique (1991-92) n'a fait que confirmer la tendance observée jusqu'alors ; à savoir une diminution continue des effectifs et de l'aire de distribution du Râle des genêts. Il disparaissait d'Alsace, de Lorraine (où il est réapparu depuis), et des Alpes. Le nombre de mâles chanteurs n'était alors, plus que de 1 100-1 200, soit une baisse de plus de 40% des effectifs en moins de 10 ans.



© E. Barbelette

1992-1998 : une stabilisation relative

Des dénombrements de Râle des genêts ont été réalisés localement entre 1992 et 1997, dans le cadre de programmes de conservation (LIFE, inventaire des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux - ZICO* et les suivis de mesures agro-environnementales). Ces données indiquaient que l'espèce était toujours présente dans un certain nombre de sites où elle n'avait pas été mentionnée lors de la précédente enquête, soit 1 191 mâles chanteurs.

En 1998, on dénombrait près de 1 300 chanteurs concentrés pour la plupart dans 7 principaux secteurs ; les Basses Vallées Angevines, le Val de Saône, le Val de Loire, les Vallées alluviales du Nord et de l'Est de la France, le Val de Charente et le Marais Poitevin, la Vallée de la Vienne (Indre-et-Loire) et la Normandie.

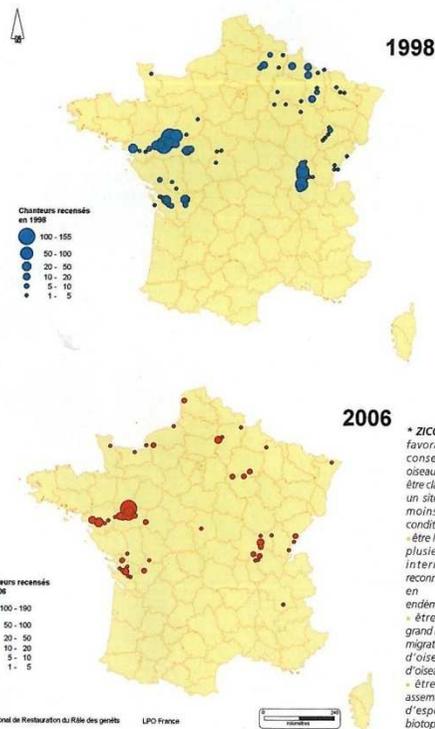
1998 à aujourd'hui : une population en danger qui subsiste difficilement

A l'issue de la dernière enquête nationale de 2006, la répartition du râle présentait des similarités avec celle de 1998. Cependant, les effectifs continuaient à chuter dans la plupart des sites, plus particulièrement dans le Nord-est du pays. On constatait même la disparition totale de l'espèce dans plusieurs vallées alluviales, pourtant traditionnellement importantes.

Seuls les Basses Vallées Angevines, le Val de Loire et la moyenne Vallée de la Charente arrivent à maintenir des noyaux de population dans quelques secteurs.

De nouvelles apparitions de chanteurs isolés sont toutefois à noter dans le Nord (de la Basse-Normandie au Nord-Pas-de-Calais), le Centre et le Sud-est du pays (département de l'Isère).

Répartition du Râle des Genêts en France



UNE ESPECE QUI DOIT FAIRE FACE A DE MULTIPLES MENACES

Les menaces sont de deux catégories :

- les facteurs susceptibles d'influencer directement le niveau des populations, par une mortalité accrue des adultes et des jeunes oiseaux ;
- les facteurs indirects, agissant sur l'habitat disponible pour le Râle des genêts, tant en termes qualitatifs, que quantitatifs.

Les facteurs directs de mortalité

Destruction des nids par fauche précoce

Les fauches précoces détruisent les nids avant même que les œufs n'éclosent. Sur les zones de reproduction, l'ensemble des prairies occupées par les nicheurs sont fauchées en quelques jours, souvent dès le mois de juin. L'habitat devient vite inhospitalier pour le Râle.

De plus, ne quittant pas sa nichée, la femelle est souvent la victime des fauches lors de l'incubation, voire même quand elle est accompagnée de poussins.

Mortalité accrue des jeunes pendant les fauches

La mécanisation des fauches, leur précocité et l'augmentation croissante de la vitesse, sont à l'origine d'une mortalité de plus en plus importante durant la fenaison. On estime que les fauches classiques tuent plus de la moitié des jeunes et provoquent un éclatement des familles, accentuant d'autant la mortalité, puisque les plus jeunes oiseaux sont incapables de trouver seuls leur nourriture.

Mortalité des adultes durant la fauche

Les adultes sont surtout affectés pendant la mue post-nuptiale qui entraîne la chute simultanée des plumes de vol. Ils sont généralement capables de se déplacer suffisamment vite pour échapper à la faucheuse, pour autant qu'il ne s'agisse pas de matériel trop rapide.

Prélèvements par tir et capture

A l'inverse de certains pays où la capture du Râle est traditionnellement exercée (Egypte), les prélèvements de cette espèce protégée dans notre pays seraient rares et accidentels. On a cependant relevé plusieurs cas de retours de bagues d'oiseaux britanniques tirés en France à l'automne lors de leur migration post-nuptiale.

Prédation

La prédation peut être localement importante sur les jeunes poussins, notamment lors des opérations de fauches qui les rendent plus visibles. Toutefois, les prélèvements effectués par les prédateurs semblent négligeables au regard de la mortalité ou des blessures engendrées directement par les engins agricoles.

Mortalité par collision

La circulation automobile et, localement, un réseau dense de lignes électriques ou de clôtures de barbelés peuvent provoquer une mortalité accrue, principalement sur les adultes qui se déplacent fréquemment en vol la nuit.

Les facteurs de dégradation de l'habitat

Perte d'habitat

La principale cause de disparition du Râle des genêts en France est la disparition des prairies humides des vallées alluviales converties en cultures de maïs ou, plus localement, en peupleraies. Sur d'autres sites, la déprise entraîne l'abandon de certaines parcelles. Le faciès de ces prairies abandonnées est plus ou tout adapté au Râle des genêts. Cependant, ces parcelles abandonnées peuvent jouer un rôle de refuge lorsque les prairies alentours ont été fauchées ; telles que les jachères observées en Champagne-Ardenne.

Intensification de la gestion des prairies

Elle se traduit de différentes formes selon les régions. Le drainage, la régulation des crues et la fertilisation permettent une fauche de plus en plus précoce. De manière assez générale, les prairies naturelles disparaissent au profit des prairies artificielles qui sont labourées et semées (ray-grass, fétuque...), puis entretenues de manière intensive avec apports d'intrants, permettant ainsi plusieurs coupes dans l'année.

Ce type de pratique est totalement incompatible avec le maintien de populations reproductrices de Râle des genêts.

Mise en place insuffisante ou inadéquate de mesures de conservation

Le Râle des genêts est directement dépendant des mesures de gestion mises en place sur l'ensemble de ses sites de reproduction.

Les pratiques favorables (fauches tardives, techniques adaptées...) nécessitent la mise en place de programmes spécifiques et doivent également satisfaire aux impératifs économiques des exploitants. Ainsi, des mesures de gestion trop contraignantes, ou trop peu incitatives, résultent en une faible participation des acteurs locaux. De plus, les programmes sont souvent très localisés, temporaires et ne disposent pas toujours de protocole de suivi ni d'évaluation.

Autres facteurs : urbanisation, dérangements...

Certains sites, souvent situés à proximité immédiate d'agglomérations, font l'objet de nombreuses pressions ; développement des infrastructures de transport, urbanisation, développement d'activités de sports de pleine nature (VTT, pêche, 4x4...).

L'augmentation de ces pressions peut entraîner localement un impact négatif sur certaines populations.



STATUTS DE CONSERVATION

Au vu des tendances d'évolution de ses effectifs, le Râle des genêts a fait l'objet de plusieurs évaluations de son statut de conservation, tant au niveau international que national.

Statut international

La chute des populations de Râle des genêts sur l'ensemble de son aire de distribution a conduit à le considérer comme espèce *mondialement menacée*. Cela a justifié la mise en place d'un plan d'action international.

En 2000, le Râle des genêts était classé comme *"vulnérable"* selon les critères de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

En 2004, son statut mondial a été revu, au regard de nouvelles données collectées, notamment en Russie et en Biélorussie. Il en résulte que l'espèce n'est plus, aujourd'hui, considérée comme *mondialement menacée*, mais comme *"quasi menacée"*, statut qui a été maintenu lors de la révision des listes rouges en 2008 (BirdLife International, 2008).

Statut en France

En 1999, le Râle des genêts était considéré comme une espèce *"en danger"* selon l'ouvrage *"Oiseaux menacés et à surveiller en France"* (Rocamora et Berthelot, 1999).

En raison du déclin observé durant les 10 dernières années et une population qui compte moins de 2500 individus matures, la nouvelle liste rouge des oiseaux nicheurs de Métropole maintient en 2008 le Râle des genêts dans la catégorie des espèces *"en danger"*. Cette classification applique les critères d'évaluation de la vulnérabilité des espèces aux risques d'extinction au niveau national, selon la méthode de l'UICN - Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

Format : 8 pages



www



Plan de restauration national du Rôle des Genêts

Évaluation et réécriture d'ici la fin de l'année

Un programme LIFE fin 2011-2015 ... :

- poursuite et intensification des acquisitions**
- expérimentations : barre d'envol**
- intensification des suivis : radio-tracking sur au moins 6 mois, suivi par balises satellitaires (?)**
- poursuite de la sensibilisation des agriculteurs**

... couplant suivis et recherches

Renouvellement et renforcement des MAET (réforme de la PAC en 2013) : des dispositifs pérennes et incitatifs



www.lpo.fr



Plan de restauration national du Rôle des Genêts

Poursuite de la sensibilisation de la profession agricole



www.lpo.fr


BirdLife
INTERNATIONAL
REPRÉSENTANT OFFICIEL

